

ESSONNE

REUSSIR

Premier magazine économique du département

TENDANCES

Consommer durablement

L'ENTRETIEN

Didier Chabaud, Académie
entrepreneuriat et innovation :
« Des chefs d'entreprise stressés »

FINANCEMENT DES ENTREPRISES

Relever le défi

EN ESSONNE REUSSIR N°137 - février/mars 2013

ACTIVERT RCSI

Leader QSE de la détergence

Certifié Iso 26001, le fabricant de nettoyeurs écologiques professionnels, à Crosne, confirme son leadership en management responsable.



En 2004, Activert a été la première entreprise de son secteur à obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement (QSE).

Avec la certification internationale Iso 26001, obtenue en mai 2012, Activert-RCSI (Crosne) poursuit sa course en tête du secteur de la détergence en matière de management responsable. Cet engagement pour l'amélioration continue sur les plans sociétal, économique et environnemental (RSE) s'inscrit dans une démarche alors pionnière dans ce secteur, remontant à 2004. À cette date, ce fabricant de nettoyeurs professionnels, passé aux produits écologiques en 2008, a été en effet la première entreprise française à obtenir la triple certification Qualité-Sécurité-Environnement (QSE). Ceci après deux années utilisées à mettre en place un système de management intégré (SMI) basé sur les référentiels Iso 9001 (pour la qualité), OHSAS 18001 (pour la sécurité) et Iso 14001 (pour l'environnement). Un saut qualitatif pour l'entreprise, notamment pour gérer les risques chimiques liés à son activité. « S'engager dans cette nouvelle certification était une suite logique dans la concrétisation des valeurs que je défends », explique Philippe Rabot, créateur d'Activert-RCSI en 1982. Aujourd'hui son enga-

gement en faveur du développement durable impressionne par son ampleur et sa qualité. Tous les nettoyeurs, dégraissants, détartrants Activert sont élaborés à partir de tensio-actifs biodégradables et sont issus de matières renouvelables. Les parfums ne contiennent aucun musc, nitromusc et phtalates. Aucun des ingrédients n'est soumis à un étiquetage toxique ou nocif. La clientèle d'Île-de-France est volontairement majoritaire afin de limiter le bilan carbone (réalisé par la CCI Essonne en 2010). L'entreprise a atteint le zéro rejet liquide et recycle à 90% ses emballages qu'elle récupère auprès de ses clients !

Nul ne sera surpris que ce florilège d'innovations (non exhaustif) ait suscité l'obtention de nombreuses distinctions dont le Dekra Awards et l'Eco-label européen. Autant de boosters pour le CA de l'entreprise (1,8 M d'euros) mais aussi pour les 14 salariés du pionnier Activert ! « Notre force réside dans nos produits écologiques qui, à prix équivalents, se sont révélés aussi efficaces voire plus que les produits traditionnels », confie Philippe Rabot. ❧

P. Talbot

VIENT DE PARAÎTRE

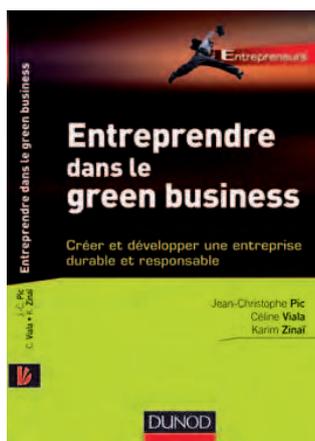
Entreprendre dans le green business

Parmi les livres publiés début janvier, il en est un qui concerne tout particulièrement les dirigeants d'entreprises ou porteurs de projets désirés de créer et développer une entreprise durable et responsable. Co-écrit par trois experts du sujet, Jean-Christophe Pic, Céline Viala et Karim Zinaï, cet ouvrage "Entreprendre dans le green business" est publié aux éditions Dunod. Une lecture rapide permet de constater qu'il aborde plusieurs sujets de manière pratique (marché et business plan de l'éco-entrepreneur, mise en pratique de la RSE au quotidien, soutiens et sources de financements possibles pour les projets durables, etc.) et présente également des exemples concrets d'éco-entreprises, tous secteurs d'activité confondus.

CERTIFICATION

Iso 14001 pour l'Académie Accor

L'Académie Accor, qui dispose de 17 sites à travers le monde, dont une implantation à Évry, a obtenu la certification Iso 14001, fin 2012. Une certification qui vient reconnaître l'engagement environnemental du campus de formation. Le site français s'engage ainsi dans plusieurs chantiers : la réduction de ses consommations d'électricité de 10% sur trois ans, de ses consommations d'eau (3% par an), de ses consommations de papier (10% par an). Autre objectif : le recyclage de 10% des sites organiques du restaurant dès 2013. Le groupe Accor annonce que ces engagements feront l'objet d'un audit indépendant qui sera renouvelé tous les ans. ❧



Entreprendre dans le green business. Dunod, janvier 2013. 22 euros. www.dunod.com.